Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de la commune de MARCILLY LE CHATEL du 16 Mars 2018

20h.

<u>Présents</u>: Thierry GOUBY maire, Odile MOLLE 1ère adjointe, Alexis CHARLIN 2ème adjoint, Adeline ELICOT 3ème adjointe, Sandrine SEFERIAN 4^{ème} adjointe, Denis BREJON, Régine COHAS, Marie Claude MASSACRIER, Christian PLAGNE.

Excusées: Christiane HOCH donne pouvoir à Thierry Gouby, Danie PERRIN donne pouvoir à Odile Molle.

<u>Absent</u>: Emmanuel CREMONESE <u>Invitée</u>: Isabelle THEVENET

Secrétaire de séance : Sandrine Séférian

1. Urbanisme

Présentation de trois dossiers : une installation de panneaux photovoltaïques, la création d'un abri et la construction d'une véranda.

2. Finances

1-Vote des comptes administratifs 2017.

Madame Odile MOLLE, adjointe au maire présente au conseil municipal les résultats des comptes administratifs 2017.

Résultats de clôture 2017 budget général :

Section de fonctionnement : + 349 418.85 €
Section d'investissement : + 114 169.62 €

Résultats de clôture 2017 assainissement :

Section d'exploitation : + 64 598.56 €
Section d'investissement : + 56 813.84 €

A noter que c'est la dernière année que le conseil approuve ce compte administratif assainissement en raison du transfert de cette compétence à Loire Forez Agglo au 1^{er} janvier 2018.

Approbation des comptes administratifs 2017- Budget Général. Le maire ne prenant pas part au vote :

VOTE	POUR	9	CONTRE	0	ABST	0

Approbation des comptes administratifs 2017- Budget Assainissement. Le maire ne prenant pas part au vote :

VOTE	POUR	9	CONTRE	0	ABST	0

2- Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'approuver les comptes de gestion 2017 proposés par le percepteur :

_							
	VOTE	POUR	11	CONTRE	0	ABST	0

3- Vote des budgets prévisionnels 2018 : fonctionnement et investissement.

Madame Odile Molle précise que ce budget est réalisé avec prudence car des incertitudes existent concernant les dotations, les attributions de compensation avec Loire Forez Agglo et des investissements conséquents sont prévus.

BUDGET GENERAL

Section de fonctionnement

Dépenses	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Budget 2018	Recettes	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Budget 2018
Caractère général	155 100	120 500	127 880	Exédent exercice antérieur	176 714	140 000	149 418
Charges de personnel	197 739	212 962	220 112	Atténuation des charges	6 034	1 332	
Autres charges courantes	73 502	88 277	67 015	Produits des services	19 984	23 832	12 950
Charges financières	3 905	3 164	2 550	Impôts et taxes	294 074	323 253	315 835
Charges exceptionnelles	50		3 000	Dotations	194 522	244 665	191 508
Dépenses imprévues			30 000	Autres produits de gestion courante	43 672	42 108	40 800
Dotations aux amortissements	1 561	1 561	1 561	Opérations d'ordre	-	-	
Attribution compensation		160	22 766				
Virement à section investissement	189 110	162 447	235 627	Produits exceptionnels	16 457	853	
Total	620 967	589 071	710 511	Total	751 457	776 043	710 511

Section investissement

Dépenses	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Budget 2018	Recettes	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Budget 2018
Solde antérieur d'investissement reporté	47 155	-		Solde report exécution		1 936	114 169
Attribution compensation Loire Forez	-	-	49 493	Excédent de fonctionnement	61 955	179 601	200 000
Emprunts et dettes assimilées	31 250	23 964	6 800	Virt de la section de fonctionnement	189 110	162 447	235 627
Immobilisations incorporelles		-		Subventions investissement reçues	33 928	32 666	434 000
Immobilisations corporelles	36 486	74 915	229 300	Taxes aménagement	9 272	15 740	10 000
Travaux	24 603	28 287	1 413 639	Dépôts et cautions	567	635	1 000
Cautions	566	635	1 000	TC TVA	34 717	9 830	16 929
Frais étude AVAP	-		3 000	Emprunt		-	689 946
Exédent reporté		-		Opérations d'ordre	1 561	1 561	1 561
Opérations d'ordre	-						
Total	140 060	127 801	1 703 232	Total	331 110	404 416	1 703 232

Approbation du budget général:

VOTE	POUR	11	CONTRE	0	ABST	0

4- Affectation des résultats :

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'affecter le résultat positif de la section de fonctionnement comme suit :

Au budget général 2017 : 200 000 € en recette d'investissement (compte 1068) et

149 418.85 € en recette de fonctionnement (compte 002)

VOTE	POUR	11	CONTRE	0	ABST	0

Le budget du Centre Communal Action Sociale est présenté pour information, il a été voté par le CCAS le 7 février 2018.

Monsieur le maire Thierry Gouby remercie Isabelle Thévenet pour sa présence, ses explications, sa bonne gestion et son travail tout au long de l'année.

3. Ecole

Avenant marché école (mission maîtrise d'œuvre).

L'avancement du projet de restructuration et agrandissement de l'école nous contraint à plusieurs modifications sur le programme initial. Ces changements sont liés à : la contrainte du site, la mise aux normes PMR, la prise en compte des services patrimoniaux et les résultats de l'étude de structure. L'impact de ces modifications induit une augmentation du coût de la mission maîtrise d'œuvre.

Le montant initial de 89 550€ HT est porté à 116 717.55€ HT.

VOTEPOUR10CONTRE0ABST1

4. Communauté Agglomération Loire Forez

Inscription des attributions de compensation en section investissement.

Mr le maire propose d'adopter le principe de création d'une attribution de compensation dite d'investissement, imputée en section d'investissement en 2018.

VOTE	POUR	11	CONTRE	0	ABST	0

5. Aménagement place du Vieux Bourg

Les travaux de maçonnerie sont en cours. Le chantier avance bien et devrait se terminer fin Mai.

6. Questions diverses

- Christian Plagne souhaiterait que les attributions des adjoints soient redéfinies du fait que les compétences voirie et assainissement ne reviennent plus à la commune mais à Loire Forez Agglo.
- -Denis Brejon demande la somme attribuée par élève pour les fournitures scolaires : 40€ par an.
- -Verger conservatoire : plantation de nouveaux arbres avec des élèves de l'école vendredi 23 mars aprèsmidi. A noter que les ateliers autour du verger ont connu un vif succès.
- -Ligne de chemin de fer : la rénovation de la ligne entre Boën et Montbrison est en cours (fin du chantier prévu en décembre 2018). 8.4 kms de voies sont remises à neuf ainsi que d'autres aménagements (passages à niveau...) Le coût des travaux s'élève à 8.3 millions d'euros financés à 50% par la Région, 26% par Loire Forez Agglo et 24% par le Département.

La séance est levée à 21h40.